



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Diplomatie culturelle et d'influence dans les Caraïbes

Question écrite n° 26166

Texte de la question

Mme Josette Manin interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la diplomatie culturelle et d'influence. Cette politique publique, dont la France est un des précurseurs, vise à exporter une représentation de la culture nationale et à interagir avec d'autres pays. L'idée principale est que la France puisse rayonner en tant que « grande puissance intellectuelle » dans le monde. Parmi les représentations de la République française, il y a les territoires géographiquement éloignés du Vieux continent. Mm la députée parle bien évidemment des outre-mer dont une partie se trouve dans les Caraïbes. Premières frontières et avant-garde de la France, et de l'Europe dans cette partie du monde, les territoires caribéens de France sont empreints d'une multi-culturalité exceptionnelle qui tire son histoire de l'Occident, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Ce qui en fait une vitrine puissante sur le brassage culturel qui existe dans le pays, notamment avec la musique, la gastronomie et le créole, pour ne citer que ceux-là. Quel regard porte-t-il sur les spécificités culturelles et comment contribuer à leur exportation ? Elle lui demande s'il pense que le créole peut être un bon outil de diplomatie culturelle dans cette région qui compte plus de 10 millions de francophones et créoles francophones.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Manin](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26166

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2020](#), page 537

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)